

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Jifgolac Jehle Investments SA en liquidation, La Chaux-de-Fonds**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale ordinaire
3.

Date de la décision: 25.03.2003
4.

Echéance de préavis des créances: **05.05.2003**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Dr. iur. Hans Georg Hinderling, Liquidator, Elisabethenanlage 7, 4051 Basel
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Il est indiqué, qu'une distribution de la fortune avant l'heure d'après Art. 745 al. 3 CO est envisagée.

Hans Georg Hinderling, Advokat und Notar

4002 Basel

(00928940)